Le Point Commun

EDITION 2026
N°20

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PIÈGE • LAURAGAIS • MALEPÈRE



Communauté de communes
PIÈGE • LAURAGAIS • MALEPÈRE

ÉDITO



Une nouvelle page s'est ouverte en avril dernier pour notre Communauté de communes avec l'installation d'une nouvelle équipe de conseillers communautaires, marquée par un renouvellement important. Une équipe qui conjugue de nouveaux regards et des expériences précieuses, réunie autour d'une même volonté :
s'engager pleinement au service de notre territoire, de ses communes et de ses habitants. Ensemble, nous avons à cœur de poursuivre les projets engagés, d'en faire émerger de nouveaux et de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Ce nouveau mandat débute sous le signe de l'action de proximité avec la mise en service du Point Multiservices « au cœur de la Piège », à Gaja-la-Selve. Bien plus qu'un simple lieu de services et de commerces, cet équipement a été pensé comme un véritable espace de proximité, de rencontres et de lien social. Les premiers mois de fonctionnement confirment pleinement la pertinence de ce projet.
Son succès témoigne de l'attachement des habitants à ces services essentiels et de l'importance de maintenir une offre de proximité au cœur de nos villages.

Parallèlement, notre territoire poursuit sa mobilisation autour de deux enjeux majeurs : l'environnement et les mobilités. Tout au long de l'année, de nombreux événements ont permis de faire vivre ces priorités auprès des habitants, des familles et des jeunes générations. Ces premières réalisations et ces engagements traduisent une conviction forte :
notre territoire dispose de nombreux atouts et d'une réelle capacité à avancer lorsqu'il se mobilise collectivement.

C'est dans cet esprit de coopération, de proximité et de confiance que nous souhaitons conduire ce nouveau mandat. Avec les communes, les partenaires, les acteurs économiques et associatifs, et bien sûr les habitants, nous continuerons à faire vivre une intercommunalité utile, dynamique et attentive à chacun.

André VIOLA
Président de la Communauté de communes
PIÈGE LAURAGAIS MALEPÈRE

Le Point Commun #20 - Novembre 2026

Éditeur : CCPLM, 62 rue Bonrepos, 11150 BRAM · Tél. : 04 68 76 69 40 · E-mail : contact@ccplm.fr · Site web : www.ccplm.fr – **Informations légales :** ISSN 2269-5958 · Publication semestrielle · **Tirage : 7 600 exemplaires, Directeur de publication :** André Viola – **Rédaction :** Virginie Crochard & Phi Dang – **Conception, mise en page :** Service Communication CCPLM – **Crédits photos :** Services CCPLM, Marin RIVES FERRER – **Impression écoresponsable :** Antoli

PEFC

Garantie que le produit acheté est issu de sources responsables. Participation à la gestion durable des forêts.

(1 arbre coupé = 4 replantés)
Mise en relation entre producteurs, transformateurs et usagers.

SOMMAIRE

Édito *p.2* / **En images** *p.3* / **Les actus** *p.4* / **En bref** *p.6* / **Focus** *p.10* / **Tepos** *p.13* / **Zoom services** *p.14* / **Dossier spécial « les déchets »** *p.18*



EN IMAGES



Septembre en Or



Halloween « Au Coeur de la Piège »



Baby Bike à la crèche de Montréal



Route d'Occitanie



Journée Partenariale



Vélocipédie 2026



Soirée des bénévoles



CIAS, bal dansant à Generville

LES ACTUS

Pose de panneaux photovoltaïques sur la crèche à BRAM



En septembre 2026, la toiture de la crèche de Bram a été équipée de panneaux photovoltaïques dans le cadre de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) **« Énergie pour toit et moi »,** porté par la CCPLM, qui regroupe quatre toitures. Mené avec ECA (Énergie Citoyenne Audoise), tiers-investisseur, et Enercoop, bureau d'études, le projet a été réalisé par l'entreprise Tousolar.

Au-delà de la production d'énergie renouvelable, cette initiative valorise le patrimoine public et encourage l'engagement citoyen **en faveur d'une transition énergétique locale, collective et durable.**

Le BIG BAND de l'École des Arts

Le Big Band de l'École Intercommunale des Arts de la CCPLM réunit **des musiciens autour d'un répertoire riche et varié, mêlant jazz, swing et musiques actuelles.**

Il témoigne du dynamisme de l'enseignement musical sur le territoire et offre au public des moments musicaux conviviaux.





Travaux sur le pont de Canens (Belpech)

La CCPLM a engagé d'importants travaux de réhabilitation du pont de Canens, à Belpech, dont l'état nécessitait une démolition et une reconstruction partielle.

D'un montant de 338 400 € HT, le chantier bénéficie de subventions de l'État et du Département de l'Aude. La fin des travaux est prévue en décembre 2026. Une déviation est mise en place pendant toute la durée du chantier.

Travaux d'Assainissement

La CCPLM a engagé des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées de la rue des Fleurs à Bram. Le chantier, d'un montant de 530 000 € HT, se déroulera en plusieurs phases jusqu'à la fin de l'année, avec des restrictions de circulation ponctuelles.

L'opération bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau et du Département de l'Aude.





Plan d'action Mobilité

Après dix mois de concertation, près de 200 participants ont contribué à **l'élaboration du plan d'actions pour une mobilité durable et inclusive** en Lauragais Audois.

Présentés en septembre 2026, les plans d'action de la CCPLM et de la CCCLA proposent des solutions adaptées aux besoins du territoire.

Plus d'infos sur : **www.lauragaismobilite.com**

Le guichet unique

Le Relais Petite Enfance devient **le point d'entrée pour toutes les familles qui ont besoin d'un mode de garde.**

Plus d'infos sur rpe@ccplm.fr







Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : Changement de direction



Après 43 ans de carrière, dont plus de 20 ans au sein du CIAS, Lydie MARRE prend sa retraite.

Entrée en tant qu'agent administratif, elle a progressivement évolué jusqu'à la direction de la structure, contribuant au développement des services et à l'accompagnement des habitants. La CCPLM et le CIAS la remercient pour son engagement et son dévouement au service public et lui souhaitent une retraite heureuse et épanouissante.

Virginie SANCHEZ lui succède à la direction du CIAS.



CIAS : Expérimentation Bulle de répit

Les professionnels du CIAS accueillent la personne aidée et lui proposent des ateliers adaptés à ses besoins (mémoire, image de soi, stimulation cognitive…).

De son côté, l'aidant dispose d'un véritable temps de répit pour se reposer, effectuer ses démarches personnelles ou participer à des ateliers et à des temps d'échange encadrés par des professionnels.

EN BREF

Un été à Besplas
Centre de Loisirs

2 sorties à Saint-Pierre-la-mer



3 **sorties :**
- visite de Fanjeaux
- visite du musée Gramont
- battle jam de Fanjeaux



11 intervenants extérieurs sur l'été





35 enfants bénéficiaires du dispositif pour apprendre à nager à Besplas



70 enfants en moyenne par jour en août.

104 enfants en moyenne par jour en juillet.



96 professionnels / animateurs

LA PASSERELLE : Après l'expérimentation de l'été dernier, **12 enfants de crèche ont fréquenté Besplas** cet été, en présence de personnel de la crèche, afin de favoriser leur intégration au centre de loisirs.



LA BULLE :
Projet partenarial mis en place entre le service jeunesse et la médiathèque, il permet aux enfants d'accéder à un espace de lecture adapté, complété par l'intervention régulière des agents de la médiathèque.

3 points d'information touristique sur le territoire

4 bornes touristiques interactives

5 agents à temps complet sur la saison

13 itinéraires de petite randonnée

16 animations différentes proposées

115 jours d'ouverture cumulés sur l'été

551 visiteurs sur les bornes interactives

2473 visiteurs au comptor sur la saison estivale













- Exposition Art&culture
- Accueil hors les murs
- Rando contée
- Animation pêche
- Visite de la Collégiale…









12 boucles cyclotouristiques pour découvrir notre territoire !

L'équipe de l'Office du Tourisme propose 12 boucles cyclotouristiques, de tous niveaux, sur des routes à faible circulation, soit plus de 600 km d'itinéraires pour découvrir le territoire Piège Lauragais Malepère.

Chaque mois, une boucle est mise à l'honneur sur la page Facebook « Collines Cathares Tourisme ». Retrouvez tous les circuits en scannant le QR code du visuel.



EN BREF

Une rentrée réussie

Médiathèques

Ouverture d'un relais au Poteau







ALAE

(ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école)

Près de

800 enfants sur les temps méridiens en moyenne

90 enfants en moyenne accueillis le mercredi sur Besplas





Crèches

Près de

150 enfants inscrits qui occupent les **82** places en crèches (35 à Bram, 25 à Belpech et 22 à Montréal d'Aude)





RPE

(RPE : Relais Petite Enfance)

39 assistants maternels en activité sur le territoire





École Intercommunale des Arts

250 élèves inscrits en 2026

NOUVEAUTÉS : Cours de Danse classique pour Adultes et Ados débutants, Big Band et Pilates.





Septembre en Or

Une rentrée placée sous le signe de Septembre en Or

Septembre en Or est le mois international de sensibilisation et de mobilisation contre les cancers pédiatriques (les cancers de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte)

Ces actions sont portées par le Contrat local de santé et le service Enfance-Jeunesse de la CCPLM.





3 semaines sous le signe de la prévention

2 conférences dans les médiathèques (alimentation et troubles du langage)





2 interventions dans les 3 crèches (diététicienne et orthophoniste)



3 interventions à Besplas sur l'alimentation









1 cours de Pilates en famille

Des ateliers d'activité physique dans les ALAE

3 publications réalisées par l'Office de Tourisme sur l'activité physique en famille sur le territoire

3 ateliers « hygiène bucco-dentaire » au sein du Relais Petite Enfance

1200 gourdes distribuées pour promouvoir l'hydratation en lien avec le Covaldem

FOCUS

Un nouveau conseil communautaire

38 communes



1 Président



André VIOLA

61 élus

9 Vice-Présidents

10 Commissions



Depuis la rédaction du magazine, Claudie FAUCON-MEJEAN a été élue Sénatrice de l'Aude et a démissionné de son mandat de Vice-Présidente de la CCPLM.



Bernard BREIL
VICE-PRÉSIDENT
en charge de l'enfance
& la jeunesse

DOSSIER PRIORITAIRE :

La rénovation du centre de loisirs de Besplas



Serge SERRANO
VICE-PRÉSIDENT
en charge
de la Culture

DOSSIER PRIORITAIRE :

Renforcer l'accès à la culture sur le territoire



Estelle VILESPY
VICE-PRÉSIDENTE
en charge
du Tourisme

DOSSIER PRIORITAIRE :

Un nouveau schéma d'interprétation touristique



Brice ASENSIO
VICE-PRÉSIDENT
en charge de Transition écologique
et de la Mobilité

DOSSIER PRIORITAIRE :

L'optimisation des déchets



Sarah DANJOU
VICE-PRÉSIDENTE
en charge de la Solidarité
et de l'Habitat

DOSSIER PRIORITAIRE :

Mise en place d'une politique de l'habitat sur le territoire



Denis JUIN
VICE-PRÉSIDENT
en charge de l'Eau et
de l'Assainissement

DOSSIER PRIORITAIRE :

Des investissements pour la qualité, la gestion des ressources en eau



Magali FRECHENGUES
VICE-PRÉSIDENTE
en charge des Ressources
et de l'Insertion

DOSSIER PRIORITAIRE :

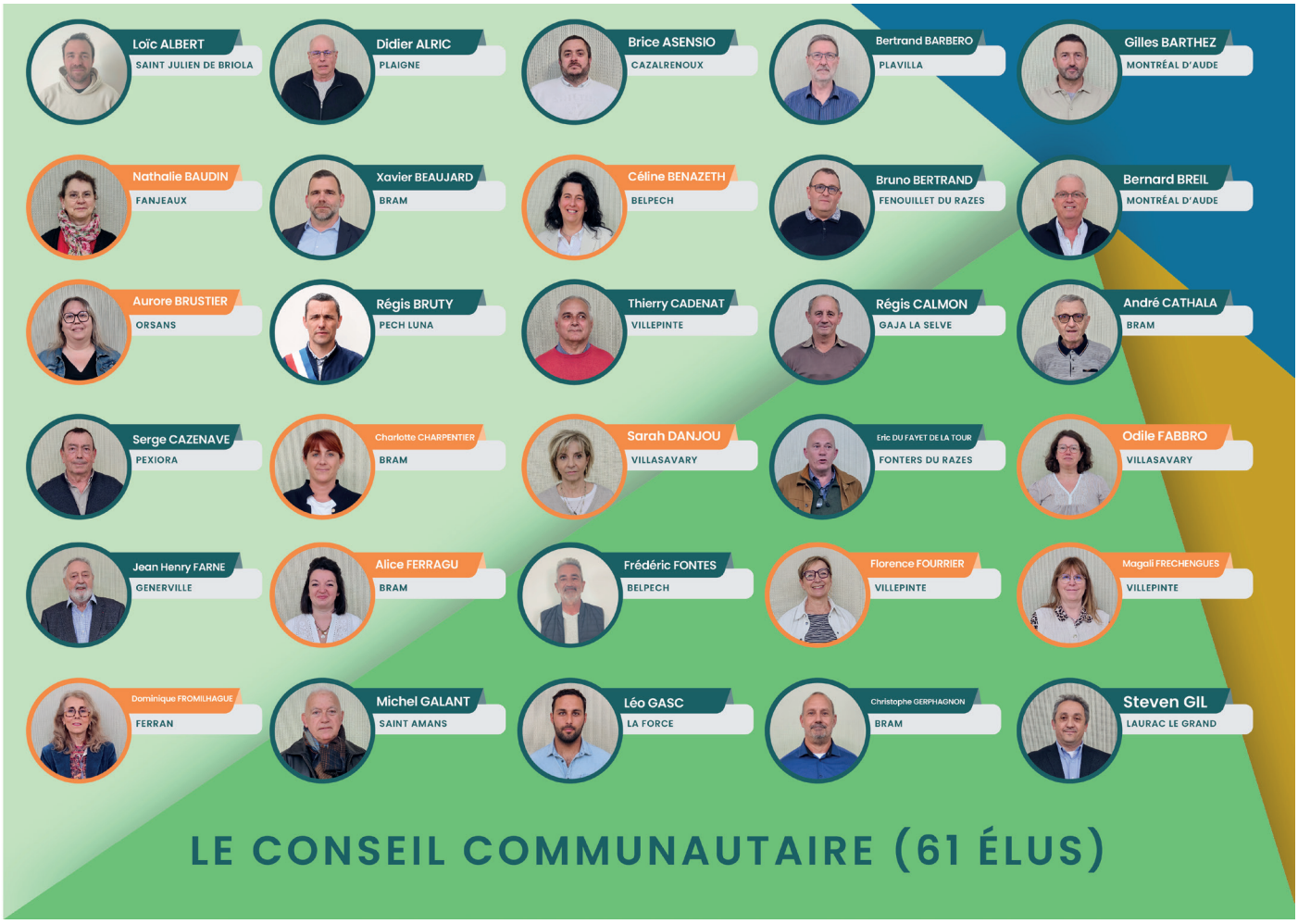
L'accès au droit



Olivier JULLIN
VICE-PRÉSIDENT
en charge de la Voirie
et des Risques

DOSSIER PRIORITAIRE :

Le déploiement d'un plan solide de gestion de crise en lien avec les communes



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE (61 ÉLUS)



FOCUS

TEPOS : le Lauragais en transition



Du 30 septembre au 2 octobre 2026, le Pays Lauragais a accueilli les 16es Rencontres nationales TEPOS, **trois journées consacrées à la transition énergétique et écologique des territoires.** Élus, techniciens, acteurs locaux et spécialistes se sont réunis pour échanger, partager leurs expériences et réfléchir ensemble aux solutions de demain. Un rendez-vous riche en rencontres et en idées, qui a mis le Lauragais à l'honneur et confirmé l'intérêt collectif pour les enjeux de la transition énergétique.

La CCPLM a pris part à cette dynamique collective, contribuant à la valorisation des initiatives locales et à la réflexion sur les solutions concrètes à développer pour accompagner la transition écologique de son territoire.

500
participants accueillis
en 3 jours de rencontres et d'échanges

4
intercommunalités mobilisées
engagées pour un Lauragais plus durable



28
visites de terrain
à la découverte des initiatives locales en faveur de l'environnement

92%
de satisfaction globale
Un bilan très positif auprès des participants

Un territoire mis en lumière

Pendant trois jours, le Pays Lauragais a été au cœur des échanges nationaux sur la transition énergétique. Ces rencontres ont permis de valoriser les initiatives locales, de partager les expériences et de faire découvrir les actions engagées par les collectivités en faveur d'un territoire plus durable.





16e RENCONTRES NATIONALES TEPOS
LE LAURAGAIS EN TRANSITION
réseau Cler · 100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

ZOOM SERVICES

Le site a ouvert ses portes le 20 juillet 2026

AU CŒUR DE LA PIÈGE

9 rte de Castelnaudary 11 270 Gaja-la-Selve
CONTACT : pms@ccplm.fr • 09 73 70 81 03

Au Coeur de la Piège • www.ccplm.fr

ccplm Communauté de communes PIÈGE · LAURAGAIS · MALEPÈRE | France services | CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE | LA POSTE | Pickup















Le point multiservices du Poteau **« Au cœur de la Piège »,** antenne de la CCPLM depuis le 20 juillet, à **Gaja-la-Selve**, est un lieu de proximité qui regroupe plusieurs services et activités utiles aux habitants du territoire. Il contribue à maintenir le lien social et à faciliter l'accès aux services du quotidien dans un secteur rural.



Actions et permanences sur site

Accueil CCPLM

Aide et soins à domicile

Informe et accompagne dans les dossiers de rénovation énergétique et Ma Prime Adapt

Facilite l'accès au droit et à la justice pour tous, grâce à une information juridique adaptée.

Agence Postale Intercommunale

Dispositif Assistance au Projet de Vie Accompagnement des personnes en situation de handicap,

Accompagnement juridique et information sur les violences conjugales

Conseille les particuliers sur toutes les questions liées au logement.







Espace Santé

- Accueil de professionnels médicaux et paramédicaux (bureaux aménagés)



Relais Tourisme et Médiathèque





Salle de réunion ou Séminaire à disposition du territoire

Espace Vente

- Produits locaux
- Épicerie
- Pain
- Espace Café
- Vente de Gaz
- Relais Pickup



France services

- Accompagnement démarches administratives et accès aux droits

CONSEILLER NUMÉRIQUE

- Accompagnement au numérique en individuel

ZOOM SERVICES



Un food truck à Gaja-la-Selve

RDV TOUS LES JEUDIS SOIR !

• À partir du **jeudi 12 novembre 2026**, retrouvez un nouveau food truck spécialisé dans les pizzas tous les jeudis soir sur le site « Au Cœur de la Piège ».

Une nouvelle offre gourmande à découvrir près de chez vous.

PIZZAS SUR COMMANDE : 06 65 97 42 50

LA POSTE
AGENCE INTERCOMMUNALE

HORAIRES DE L'AGENCE

LUNDI	MARDI	MERCREDI
08H15 - 12H15 16H45 - 18H45	08H15 - 12H15	08H15 - 12H15

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI*
08H15 - 12H15	08H15 - 12H15 16H45 - 18H45	08H45 - 12H15 *UN SAMEDI PAR MOIS

*Ouvert un samedi par mois, il sera annoncé sur notre page FACEBOOK chaque début de mois.

AU CŒUR DE LA PIÈGE

HORAIRES

LUNDI	MARDI	MERCREDI
08H00 - 12H30 16H30 - 19H00	08H00 - 12H30	08H00 - 12H30

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI*
08H00 - 12H30	08H00 - 12H30 16H30 - 19H00	08H30 - 12H30 *UN SAMEDI PAR MOIS

*Ouvert le 3ème samedi de chaque mois, il sera annoncé sur notre page FACEBOOK chaque début de mois.





Une envie ? Certains producteurs proposent également un service de commande à l'avance.

32 producteurs locaux, 1 territoire à savourer.

ARDONCEAU CABESTAING Yannick

Au jardin de Marc

Audeline Glaces Fermières

Brasserie Fute-Fûte

Domaine de La Courbe

Domaine de Villarzens

Domaine Le Fort – Malepère - Vins de Cépages

Domaine

EARL Bois de Seire (LANNES Quentin)

FABRE Evelyne

La ferme de Briola – Fromages fermiers de l'Aude

La Ferme de Sainte-Raffine – Paysan, bio, local

Ferme de la Luna

La Ferme de Léontils – Producteur à la ferme

La ferme du Pouzet

La Ferme – La Ferme Laeticia

La Ferme du Jardin de Pluie

GAEC de Caudemique – Ets Marty et fils

GAEC de Lalosse

GAEC ST - DO

Le Jardin de la Piège

Les Collines de Besplas

Les Fleurilèges des Collines

Le Potager de Prouilhe

La Pitchoune

Les Balances – 11 Generville

Domaine Les Jeanneterres – Julien & Henri Deveyer

Lucie Portes – St Gaudéric – 06 81 45 68 56

Pépinière viticole Calmet

SCEA Christophe et Régis TARDIEU

Spiruline Dynamisée – Domaine Valetou

Maraîchage – Le panier frais – Hervé Viola et son équipe

9 rte de Castelnaudary 11 270 Gaja-la-Selve

CONTACT : pms@ccplm.fr • 09 73 70 81 03

Au Coeur de la Piège • www.ccplm.fr

LES DÉCHETS

Organisation de la compétence « déchets »

COMMUNES → ccplm → SMICTOM ouest audois agir ensemble

Coût : 2 232 175 € (chiffres 2025)

La compétence collecte et traitement des déchets a été transférée par les communes à la CCPLM, qui en a délégué l'exercice au SMICTOM.



ZOOM : LE VRAC

LE TRI, C'EST EN VRAC !
Une petite astuce pour faciliter le recyclage :

déposez vos emballages et papiers directement en vrac dans le bac de tri, **SANS LES METTRE DANS UN SAC.**

Les sacs empêchent les équipements du centre de tri de reconnaître et de séparer correctement les déchets.

POUBELLE JAUNE = emballages et papiers en vrac !

Un geste simple qui facilite le tri et améliore le recyclage.



CAMÉRA (IA) avec Intelligence Artificielle





Le SMICTOM de l'Ouest Audois déploie **une nouvelle technologie** pour améliorer la qualité du tri sur le territoire.

Des caméras intelligentes, installées dans les camions de collecte, analysent automatiquement le contenu des bacs. Grâce à l'intelligence artificielle, plus de 90 catégories de déchets peuvent être identifiées.

L'objectif n'est pas de sanctionner, **mais de mieux comprendre les erreurs** et d'accompagner les habitants. Les données permettent de repérer les secteurs où les consignes de tri sont les moins bien comprises.

Des actions de sensibilisation pourront ainsi être menées directement auprès des habitants concernés.

Le dispositif permet également de détecter certains **déchets dangereux** et de renforcer la sécurité des agents. Cette innovation doit contribuer à réduire durablement les erreurs de tri sur le territoire.

CHAQUE GESTE COMPTE : bien trier, c'est préserver nos ressources et améliorer le recyclage !

RÉPARTITION DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA CCPLM POUR LE SMICTOM


Brice ASENSIO


André CATHALA


Olivier JULLIN


Benjamin PEYRAS



COMPRENDRE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Pourquoi une nouvelle taxe en 2026 ?

La gestion des déchets représente un service public essentiel au quotidien :

- collecte des ordures ménagères
- gestion des déchèteries
- tri et traitement des déchets



Pour assurer ce service, les communes du territoire ont transféré leur compétence « déchets » à **la Communauté de communes Piège Lauragais Malepère (CCPLM).**

La CCPLM a ensuite confié l'exercice d'une partie de cette compétence au **SMICTOM.**

COMMUNES → ccplm → SMICTOM ouest audois agir ensemble



Quel est le coût du service des déchets ?

Le coût annuel du service des déchets représente :

2 223 805 € PAR AN



Jusqu'à présent, ce coût était principalement financé par la fiscalité locale, intégrée à la **taxe foncière.**
À compter de 2026, le financement évolue afin de mieux identifier le coût du service rendu.

Ce qui change en 2026.

Désormais, le financement du service sera réparti de la manière suivante :

- **La collecte des déchets** sera financée par la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).**
- **Le traitement des déchets** continuera d'être financé par la fiscalité générale, notamment à travers **la taxe foncière.**

L'objectif : mieux identifier le financement du service de collecte des déchets.



Qui paie la TEOM ?

La TEOM est due par les propriétaires de biens immobiliers bâtis.
Elle concerne notamment les propriétaires :

- **d'une maison**
- **d'un appartement**



- **d'un local professionnel ou commercial soumis à la taxe foncière.**

Lorsqu'un logement est loué, le propriétaire peut récupérer le montant de la TEOM auprès du locataire dans le cadre **des charges locatives récupérables.**

Quand paie-t-on la TEOM ?

La TEOM apparaît directement sur **votre avis de taxe foncière.**
Elle est donc payée en même temps que la taxe foncière, généralement à l'automne, **en octobre ou novembre.**



Comment est calculée la TEOM ?

Le calcul repose sur deux éléments :

1. **La valeur locative cadastrale de votre bien**
   Il s'agit de la valeur utilisée par l'administration fiscale comme base de calcul pour plusieurs impôts locaux, notamment la taxe foncière.
2. **Le taux de TEOM**
   Ce taux est fixé chaque année par délibération de la collectivité compétente.
   En 2026, le taux de TEOM est fixé à : 7.32 %



Un exemple pour mieux comprendre

Prenons un logement dont la **valeur locative cadastrale est de 2 000 €.**
Avec un taux de TEOM de **7,32 % : 2 000 € × 7,32 % = 146,40 €**

La TEOM s'élèverait donc à 146,40 € pour l'année.

ATTENTION : cet exemple est donné uniquement à titre illustratif. Le montant réel dépend de la valeur locative cadastrale de chaque bien.

Une baisse de la taxe foncière* pour accompagner cette évolution

La mise en place de la TEOM ne signifie pas que la nouvelle taxe vient simplement s'ajouter à l'ancienne fiscalité. Afin d'accompagner cette évolution, la CCPLM a également procédé à **UNE BAISSE DU TAUX DE TAXE FONCIÈRE*.**

EN 2025 — TAUX DE TAXE FONCIÈRE : **12.59 %**

EN 2026 — TAUX DE TAXE FONCIÈRE : **7.13 %**



Les avantages de la TEOM

Une taxe clairement identifiée

La TEOM permet de mieux identifier la part de la fiscalité consacrée au financement du service de collecte des déchets.

Une ressource dédiée au financement du service

Elle contribue directement au financement de la collecte des déchets sur notre territoire.

Une taxe récupérable auprès des locataires

Contrairement à la taxe foncière, la TEOM peut être récupérée par le propriétaire auprès de son locataire dans le cadre des charges locatives.

Une situation particulière pour certaines personnes âgées de plus de 75 ans

Certaines personnes âgées de **plus de 75 ans**, sous conditions de ressources, peuvent bénéficier **d'une exonération de taxe foncière sur leur résidence principale.**

Cette exonération dépend notamment :

- de l'âge du contribuable au 1er janvier de l'année d'imposition ;
- de son revenu fiscal de référence ;
- du nombre de parts de son foyer fiscal.

Important : l'exonération de taxe foncière ne signifie pas une exonération de TEOM. Les personnes bénéficiant d'une exonération de taxe foncière peuvent néanmoins rester **redevables de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.**

Un dispositif d'accompagnement : le Chèque Solidarité Séniors

La Communauté de communes Piège Lauragais Malepère est consciente de la situation particulière que peut représenter cette évolution pour certains habitants, aux côtés d'autres charges (énergie, carburant...).

Un dispositif compensatoire a été voté le 10/09 par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) afin d'accompagner les personnes concernées. (contribuable de + 75 ans bénéficiant d'une exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour leur résidence principale, sous réserve de respecter des conditions de revenus.)





Flashez ce QR CODE pour télécharger le document

(format papier disponible dans votre mairie)



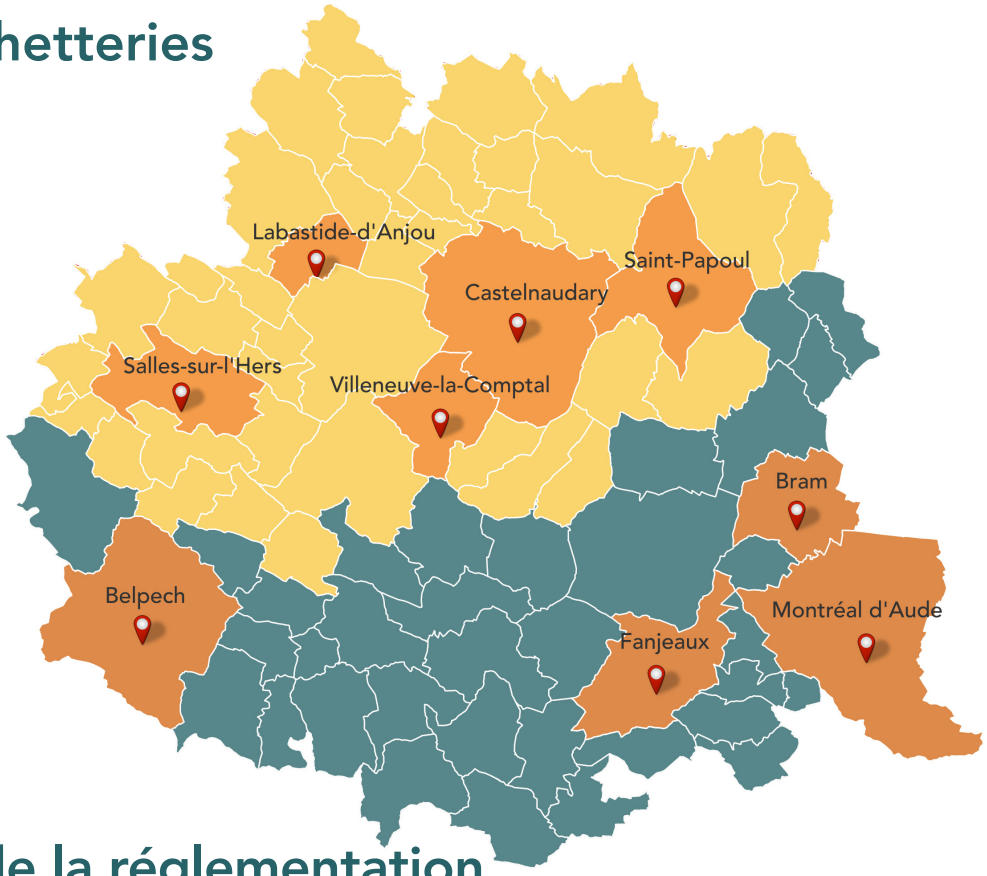
À RETENIR

À PARTIR DE 2026

- **Une TEOM de 7,32 %** apparaît sur l'avis de taxe foncière.
- **Le taux de taxe foncière de la CCPLM baisse,** passant **de 12,59 %** en 2025 **à 7,13 %** en 2026.
- **La TEOM est payée par les propriétaires,** mais peut être récupérée auprès des locataires dans le cadre des charges.
- **Le montant dépend de la valeur locative cadastrale de chaque bien.**
- **CHÈQUE SOLIDARITÉ SÉNIORS**

HORAIRES DÉCHETTERIES	BELPECH Croix Blanche 04 11 21 00 24	BRAM Route de Montréal 04 11 21 00 24	CASTELNAUDARY Chemin du président 04 11 21 00 24	FANJEAUX Z.A.C La Confrèrie Route de Mirepoix 04 11 21 00 24	LABASTIDE D'ANJOU Rue du Lavoir 04 11 21 00 24	MONTRÉAL D'AUDE Chemin de Marquefabes RD 119 Direction Mirepoix 04 11 21 00 24	SALLES SUR L'HERS Zone Industriel du Cardonna 04 11 21 00 24	SAINT PAPOUL Route d'Issel Chemin du Terrier 04 11 21 00 24	VILLENEUVE LA COMPTAL Chemin de Laval Basse 04 11 21 00 24
LUNDI		08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45						
MARDI	08H30 - 11H45 14H00 - 17H15	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45		08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	14H00 - 16H45		08H00 - 11H45 14H00 - 16H45
MERCREDI		08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45					08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	
JEUDI	08H30 - 11H45 14H00 - 17H15	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45		08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	14H00 - 16H45		
VENDREDI		08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45		08H00 - 11H45 14H00 - 16H45				
SAMEDI	08H30 - 11H45 14H00 - 17H15	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	14H00 - 16H45	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	08H00 - 11H45 14H00 - 16H45	14H00 - 16H45	08H00 - 11H45

Nos déchetteries



Rappel de la réglementation



UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?

SMICTOM OUEST AUDOIS

TEL. : 04 11 21 00 24

TRUCS ET ASTUCES

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 Le tri, c'est en vrac !

Déposez vos emballages et papiers directement dans le bac de tri, sans sac.



2 Un doute sur un déchet ?

Avant de le jeter, **vérifiez** la consigne de tri : mieux vaut un petit réflexe qu'une erreur de tri !

3 Inutile de laver vos emballages !

Il suffit de bien les **vider** avant de les déposer dans le bac de tri.



4 Les emballages ne s'emboîtent pas.

Évitez **d'imbriquer** les emballages les uns dans les autres : cela complique leur reconnaissance et leur séparation au centre de tri.



5 Écrasez vos bouteilles... dans le sens de la longueur !

Cela permet **de gagner** de la place tout en facilitant leur tri.



6 Un carton volumineux ?

Pliez-le avant de le déposer dans le bac ou apportez-le en déchetterie s'il est trop grand.



7 Le compost, c'est facile !

Épluchures, marc de café, coquilles d'œufs… de nombreux déchets de cuisine peuvent être valorisés **en compost.**



8 Ne jetez pas vos vêtements !

Même usés, textiles, chaussures et linge de maison peuvent avoir **une seconde vie** grâce aux points de collecte dédiés.



9 Une bouteille en verre ?

Direction **le conteneur à verre** ! Bouteilles, pots et bocaux y trouvent leur place.



10 Attention aux déchets dangereux !

Peintures, produits chimiques, bouteilles de gaz ou autres déchets spécifiques doivent être déposés dans **les lieux adaptés.**



OÙ RETROUVER LA CCPLM ?

Médiathèques
PIÈGE · LAURAGAIS · MALEPÈRE
SITE WEB

Petite Enfance
Jeunesse
Mon espace citoyen

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
France services

ccplm
Communauté de communes
PIÈGE · LAURAGAIS · MALEPÈRE

Ecole Intercommunale des Arts
PIÈGE · LAURAGAIS · MALEPÈRE
Mon espace citoyen

SITE WEB
Collines Cathares
PIÈGE · LAURAGAIS · MALEPÈRE TOURISME

AU PAYS DE LA PIÈGE

Mobilité
SITE WEB

TOUS VOS SERVICES ET INFORMATIONS EN UN SEUL ENDROIT !

SCANNEZ-MOI

Facebook & LinkedIn : CCPLM • WWW.CCPLM.FR • contact@ccplm.fr • 04 68 76 69 40 • 62 rue Bonrepos 11 150 Bram